

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DE LOUIS-HÉMON (CSQ)

ÉDITION DE FÉVRIER 2021

# Informa

## L'organisation scolaire 2021-2022 et les CPEE

Les directions d'écoles dans la plupart des établissements procèdent actuellement ou procéderont à l'organisation scolaire pour l'année 2021-2022. C'est un processus qui doit passer obligatoirement par le CPEE de l'école sous forme de consultation. Celle-ci doit avoir lieu **avant le 14 avril prochain** car c'est à cette date que le Centre de services scolaire nous dépose l'organisation scolaire 2021-2022 pour l'ensemble de son territoire. Il est donc important pour chaque CPEE d'être vigilant et de nous faire part de tout questionnement avant cette date.



## Récupérer votre relevé d'impôt : rien de plus simple

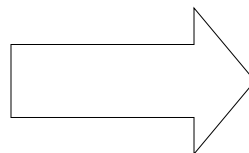


Pour obtenir votre relevé rapidement et sans frais, rendez-vous sur ACCÈS/assurés et cliquez sur *Relevé pour fins d'impôt* dans la section *Lien express*. Pour recevoir votre relevé par la poste, communiquez avec le Service à la clientèle de SSQ Groupe financier. Des frais de 10 \$ s'appliqueront cependant.

**Le saviez-vous?** Pour être admissible au crédit d'impôt provincial, vous devez avoir déboursé des frais médicaux pour un montant supérieur à **3 %** de votre revenu net. Pour le crédit d'impôt fédéral, le total des frais déboursés doit être le moins élevé des deux montants suivants : **3 % du revenu net ou 2 352 \$**.

## Feuillets fiscaux—Centre de services scolaire

Bientôt vous aurez à produire vos déclarations de revenus pour fin d'impôt. Vos feuillets fiscaux seront disponibles d'ici la fin de février sur le site sécurisé du Centre de services scolaire.



## Protections RésAut CSQ

Notre régime d'assurance groupe Les protections RésAut CSQ existe depuis plus de 30 ans, **mais trop de membres en ignorent toujours l'existence**. Ils se privent d'avantages importants, dont des tarifs de groupe exclusifs très intéressants pour leurs assurance auto, habitation et entreprise.



### Un produit 100 % CSQ

Rappelez-vous que la CSQ est propriétaire à 100 % du régime Les protections RésAut CSQ et c'est la Centrale qui le gère au bénéfice de ses membres. Le taux de renouvellement est inégalé dans le marché, soit 98 % !

Actuellement, le régime compte plus de 49 000 assurés, mais il pourrait en compter beaucoup plus, ce qui est souhaitable, car...

**Plus il y a d'assurés, plus avantageuses sont les primes, plus intéressantes sont les protections.**

## Fonds de solidarité FTQ

**Le Fonds de solidarité FTQ suspend les souscriptions par versements ponctuels et les nouvelles demandes de prélèvements bancaires jusqu'au 31 mai 2021**

**Montréal, 11 janvier 2021** – Dès aujourd'hui, le 11 janvier 2021, et ce jusqu'au 31 mai 2021 inclusivement, le Fonds de solidarité FTQ n'acceptera plus les cotisations faites en un seul versement, et il ne sera pas possible de mettre en place une nouvelle entente de prélèvements bancaires automatiques, ni de modifier à la hausse le montant d'un prélèvement bancaire déjà actif.

Toutefois, cette mesure ne touche pas les cotisations effectuées par retenues sur le salaire ni les ententes existantes de cotisations par prélèvements bancaires automatiques.

Cette mesure est prévue dans le Prospectus simplifié, et a été mentionnée dans d'autres communications faites par le Fonds

**PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS**

Les employés réguliers, leurs conjoint(e)s et leurs enfants peuvent bénéficier du programme d'aide aux employés (PAE). Les employés temporaires inscrits sur la liste de suppléance et de priorité de la commission scolaire peuvent l'utiliser pour eux-mêmes. Il offre jusqu'à cinq rencontres payées par employé pour consultation d'un psychologue, travailleur social ou autre.

**Pour rejoindre le PAE en toute confidentialité :**

1-800-363-2030

**GRAP**  
Clinique de psychologie

On porte le chandails tous les jeudis et les masques lors de vos déplacements personnels. Pensez à nous envoyer vos photos!

**MAINTENANCE?**

# Régime Alter ego—Questions et réponses

---

**1. Les personnes qui n'ont pas participé à la campagne d'adhésion seront-elles avisées des protections qui leur seront octroyées?**

Toutes les personnes qui n'ont pas participé à la campagne se verront accorder une adhésion par équivalence. SSQ fera parvenir à ces personnes une lettre qui précisera les protections qui leur seront octroyées, ainsi que la façon de procéder si ces personnes désirent faire des modifications.

**2. Quand les protections choisies par les membres pendant la campagne d'adhésion entreront-elles en vigueur?**

Le régime Alter ego et les protections sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**3. Les membres pourront-ils modifier les protections choisies ou octroyées dans le processus d'adhésion sans frais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021?**

Les membres disposeront d'une période de grâce de 60 jours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour apporter des modifications. Les changements faits pendant cette période de 60 jours seront rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et devront être effectués auprès du Centre de services scolaire.

Secteur	Niveau	Coordonnées
Roberval Saint-Félicien	Primaire	Mélanie Savard 418 276-2012, poste 4038 <a href="mailto:savardme@cspaysbleuets.qc.ca">savardme@cspaysbleuets.qc.ca</a>
Roberval Saint-Félicien	Secondaire	Chantale Deschênes 418 275-4136, poste 1004 <a href="mailto:deschenesc@cspaysbleuets.qc.ca">deschenesc@cspaysbleuets.qc.ca</a>
Normandin Dolbeau-Mistassini	Primaire Secondaire Formation professionnelle	Jamie Marceau 418 276-2012, poste 4001 <a href="mailto:marceauja@cspaysbleuets.qc.ca">marceauja@cspaysbleuets.qc.ca</a>

Le microsite Alter ego demeurera disponible jusqu'au mois de mars 2021, soit jusqu'à la fin de la période de 60 jours permettant la modification des choix ou des protections octroyées aux membres.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au bureau, si vous avez des questions.

Mario Simard, vice-président

# Stage hiver 2021—Formulaire Compensation stagiaire

Vous avez un ou une stagiaire en hiver 2021? Il est toujours possible de reporter des jours de compensation pour l'automne 2021. Vous devez transmettre le formulaire dûment complété à Madame Audrey Piquette, par courrier interne au centre administratif de Dolbeau-Mistassini ou par courriel (piquettea@cspaysbleuets.qc.ca) ou par télécopieur au 418 276-8900 avant le 21 mai 2021.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les règles d'encadrement des stagiaires 2020-2021 sur le site Internet du SELH (CSQ) *Comité local de stages* dans la section *Comités*.

## STAGE HIVER 2021

Je souhaite prendre ma compensation :

- En temps (3 jours)      Nombre de jours utilisés avant le 30 juin 2021 : \_\_\_\_ jours  
Nombre de jours reportés à l'automne 2021 : \_\_\_\_ jours  
(devront être utilisés au plus tard le 26 novembre 2021)
- En argent (600 \$)       Avant la semaine de relâche (transmettre le formulaire avant le 5 février 2021)  
 Avant le fin de l'année scolaire
- En temps et en argent  
Nombre de jours utilisés en temps : \_\_\_\_ jours  
Nombre de jours utilisés avant le 30 juin 2021 : \_\_\_\_ jours  
Nombre de jours reportés à l'automne 2021 : \_\_\_\_ jours  
(devront être utilisés **au plus tard le 26 novembre 2021**)  
Nombre de jours remboursés en argent : \_\_\_\_ jours  
 Avant la semaine de relâche       Avant la fin de l'année scolaire  
(Transmettre le formulaire avant le 5 février 2021)

Transmettre le formulaire dûment complété à Mme Audrey Piquette par courrier interne (centre administratif de Dolbeau-Mistassini), par courriel (piquettea@cspaysbleuets.qc.ca) ou par télécopieur (418 276-8900).

**Avant le 21 mai 2021**

\_\_\_\_\_  
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
École

\_\_\_\_\_  
Date